



Sainte Geneviève

Compte rendu du Conseil d'administration

Montpellier, le 16 janvier 2018

Sont présents :

<p>Les membres du bureau :</p> <p><i>Mr Jean-Charles FOSCHIA</i> <i>Mme SYLVIA GAILLARD</i> <i>Mr Gilles LEFRANC</i> <i>Mme Karine URTADO</i> <i>Mme Anne- Françoise EL MOUKADDEM</i> <i>Mme Sandrine LEVEZAC</i></p> <p><i>Enseignants</i> <i>Mme PAGES Jasmine</i></p>	<p>Les parents d'élèves :</p> <p><i>Mme Marie-France ATTALAH</i> <i>Mme Rachida CHOUKRI</i> <i>Mr Jérôme ALLEMAND</i> <i>(Je n'ai pas la liste des parents présents)</i></p>
--	--

Ordre du jour :

- I. Modification des statuts de L'APEL
 1. Statuts complets
 2. Cotisations des familles
- II. Retour sur les CA de l'OGEC et donc la vie de l'école
- III. Bilan des actions du premier trimestre
- IV. Création de commissions avec un responsable par action/projet et une équipe (2-3 personnes en fonction des projets) pour des réflexions sur les sujets suivants pour cette année et les suivantes et pour l'organisation de l'association
 1. Communication
 2. Sécurité
 3. Festivités

I. Modification des statuts de l'APPEL

1. Statuts

Modification des statuts lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Les statuts seront disponibles sur le site web de l'école. Dans les 15 jours les statuts seront considérés comme validés et lors de l'assemblée extraordinaire seront entérinés rapidement.

Clôture des comptes au 31 août, assemblée générale deuxième semaine de rentrée.

2. Cotisation des familles

Cette année les cotisations n'ont pas encore été appelées. Le président de l'APEL est le principal déclencheur au niveau de Sylvie Giral pour qu'elle apparaisse sur les factures.

Donc celle-ci sera appelée lors de la facture du mois de janvier.

Rappel, pour être éligibles et élus, les membres du CA doivent régler obligatoirement leur cotisation. Dans le cas contraire ces membres ne feront plus partie du CA. De même pour les membres du bureau.

La cotisation s'élèvera cette année scolaire 2017-2018 à 25 euros détaillée comme suit :

- 17 € pour APEL Hérault, Académie, Nationale et le mensuel Famille et Éducation
- 8 € pour APEL Ste Geneviève

Si vous avez un enfant dans un autre établissement, vous ne payez qu'une seule fois la partie 17 €.

Païement à quelle période ?

- A l'inscription et en plus de l'email de communication
- A la première facture

EXEMPLE de communication de l'année 2016-2017.





A.P.E.L SAINTE GENEVIEVE

Chers parents,

L'Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre de votre établissement est heureuse de vous accueillir pour cette nouvelle année scolaire 2016-2017.

C'est une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement en collaboration avec le chef d'établissement et en adéquation avec le projet de l'enseignement Catholique.

La cotisation qui vous est demandée doit donc permettre de financer les actions menées à ces différents échelons. Elle permet, entre autres de proposer et de maintenir les services suivants :

 <p>L'abonnement au magazine de l'Apel Famille & éducation : des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives...</p>	 <p>L'accès au site internet www.apel.fr, qui permet aux parents de se tenir informés de l'actualité scolaire et éducative et de l'actualité de l'Apel</p>
 <p>La plateforme téléphonique Apel service (01 44 93 30 71), où une équipe de spécialistes répond aux questions éducatives et scolaires</p>	 <p>Un accueil gratuit et personnalisé par le Service d'information et conseil aux familles qui répond à toutes vos questions</p>



C'est pourquoi l'adhésion à l'Apel vous est proposée avec la facture de scolarité de votre enfant, sous la forme d'une cotisation par famille.

<p>Cette année, celle-ci est fixée à 23.00 € et se décompose comme suit :</p> <p>* 17 € FAMILLE ET EDUCATION/APEL HERAULT/APEL ACADEMIE/APEL NATIONALE</p> <p>* 6 € POUR APEL STE GENEVIEVE</p>
--

Nous vous rappelons que si vous cotisez déjà pour un aîné scolarisé dans un autre établissement, vous avez uniquement la part APEL Ste Geneviève à reverser, soit 6 €

<p>Cette cotisation n'est pas obligatoire. Si vous n'êtes pas intéressés, veuillez déduire sur la facture du mois de Novembre le montant de 23 €.</p> <p>Attention si vous êtes prélevés, merci de le signaler au secrétariat avant le <u>Lundi 7 Novembre 2016</u> et le <u>mardi 15 novembre 2016</u> pour les autres paiements.</p>

APEL Ste Geneviève <http://saintegenevieve34.free.fr/>

II. Conseil d'Administration OGEC

Voici le récapitulatif des travaux effectués ;

Eté 2017	Vacances de la Toussaint
<ul style="list-style-type: none">• Rampes d'accès, bandes de guidage, Éclairage.• Sécurité intérieur (Système alarme, portes coupe feu, suppression des vitrages dans les couloirs, ...)• Élargissements des portes, création de couloir, fermeture d'espace sous escalier, EAS avec interphone...• Circulations repeintes, espaces sanitaires recréés, création de placards, classe témoin, menuiseries façade Sud-Ouest...	<ul style="list-style-type: none">• Menuiseries restantes• Rampe accès• Visiophone et alarme porte entrée• Pose des portes manteaux

Des travaux sont encore à prévoir pour la maternelle, les classes primaires

Effectifs 2017-2018

TPS PS	Valérie Trinquier	30	145	434
PS MS	Myriam Prieur / AgatheVaur	29		
MS	Sophie Martin / Sophie Benoît	29		
GS	M Claude Boniello	28		
GS	Jasmine Pagès	29		
CP	M Dominique Serre / Julie Martinez	20	289	
CP	Carole Vernay	20		
CP	Laurianne Fraysse	19		
CE1	Fabienne Delorme / Éric Sautou	29		
CE1	Françoise Maury	27		
CE2	Christine Guigou	30		
CE2	Martine Nicolas	30		
CM1	Séverine Bonaric-Gros	29		
CM1	M Agnès Gabriel	30		
CM2	Justine Grave	28		
CM2	Béatrix Faura /Romain Botella	27		

III. Actions du premier trimestre

1. La kermesse

Le retour est très positif du point de vue financier mais aussi humain. Les parents ont été ravis et ont apprécié la kermesse.

Nous avons réalisé un gain de 878 euros, et avons pu reverser 330 euros pour « Urgence Antilles ».

2. Ventes de gâteaux

Plusieurs dates sont d'ores et déjà programmées par les maitresses pour réaliser des ventes de gâteaux, crêpes, galettes, afin d'aider à financer leurs projets.

Mme Faura : 253 + 140= 393€	Mme Bonnaric : 77€
-----------------------------	--------------------

3. Chocolats Noël

Cette année nous avons été pris par le temps car nous avons changé de bureau et de prestataire pour la vente de chocolats de Noël. En effet nous avons eu des problèmes avec le transporteur et la livraison. La gestion a paru un peu difficile.

En revanche, nous avons eu des retours positifs sur le fait des différents choix et tarifs que propose ce prestataire.

Nous avons réalisé un gain de 346€.

4. Marché de Noël

Afin de toucher un maximum de parents des enfants en maternelle, une vente a été réalisée un midi.

Les produits proposés ont été tous vendus. Il en manquait probablement un peu. Nous prévoyons donc d'en réaliser davantage pour le prochain Noël.

A savoir ;

- SOS Cookies
- Pommes d'amour
- Rennes chocolat
- Confiture orange

Les ventes qui n'ont pas été un franc succès concernent les photophores. Il est prévu de communiquer un peu plus auprès des parents concernant leurs réalisations. Nous profitons de cette réunion pour remercier les maitresses et les papas et mamans pour leurs collaborations.

Malgré cela, nous avons réalisé un gain de 441,01€

Total de 2419 € pour un premier trimestre 2089 € pour APEL STE GENEVIEVE

5. Les calendriers

3 classes ont rendu leur compte et quelques parents ont déposé leur enveloppe à l'accueil
Aujourd'hui 15/01 : le montant collecté est de

Retour :

- La couleur était trop sombre
- Les modalités de ventes n'ont pas été assez expliquées aux maitresses, puis aux enfants.
- La vente a été réalisée trop tard (après les scouts, la pharmacie, les pompiers, les éboueurs, ...)

L'idée reste cependant très bonne mais devra probablement être étudiée plus tôt et en profondeur (maquette, prestataire) pour l'année prochaine.

Nous avons réalisé un gain de 525€ (l'achat a été de 800€)

MAJ au 22/01/2018 : Gain après remise de l'ensemble des classes mêmes si il y a des oublis : 1407 € soit un gain pour l'APEL de 600 € environ (à remettre à jour après le prochain CA)

2 604 € pour APEL STE GENEVIEVE (sans les cotisations).

6. Préparation sortie des CM

Une sortie sur 3 jours est organisée pour les élèves de CM en Aveyron. L'APEL peut contribuer à hauteur de 50€ par enfant pour le transport (soit pour 115 enfants la somme de 5750€)

7. Préparation sortie CE

Les CE1 profiteront d'une sortie à Micropolis. L'APEL participe pour environ 15 € par enfant pour le transport (soit pour 56 enfants la somme de 840€)

8. Noël des classes maternelles

Nous envisageons de reverser une somme de 20-30€ pour les classes de maternelles.

9. Concert fin année

Les dates sont d'ores et déjà annoncées pour le concert de fin d'année à la paroisse St Thomas pour les jeudi 7 et vendredi 15 juin 2018.

La présence des enfants est requise pour 19h00, et 20h00 pour les parents.

Nous organiserons une buvette de 19h00 à 20h00 avec boissons et gâteaux apéritifs.

10. Spectacle des maternelles

Les maternelles présenteront leurs spectacles de fin d'année dans la cours de l'école le 22 juin 2018, suivis du repas de fin d'année ; La Summer Party

IV. Commissions

Les commissions devront être constituées d'un responsable et de x personnes pouvant aider à la mise en place de la commission et la réalisation de sa mission.

Des personnes feront acte de candidature. Le bureau se réunira pour finaliser les commissions et attribuer la mission. Il y sera question du budget à dépenser pour la réalisation de certaines commissions en vue d'un gain financier pour réaliser les projets de l'équipe éducative.

1. Communication

Nous avons des adresses mails de parents souhaitant recevoir des informations de la part de l'APEL. Il faudra donc finaliser ce fichier pour une utilisation ultérieure en fonction des diverses festivités.

a) La communication Interne

Il est urgent d'organiser et mettre en place un système de communication de l'APEL vers l'équipe enseignante. Et inversement.

b) La communication Externe

Le site web de l'école doit être refondu et réorganisé. L'APEL est aussi là pour communiquer sur les différentes démarches mises en place.

L'adresse du site temporaire <http://stegenevieve.lefranc.fr>

2. Sécurité

Dans la cour comme en dehors de l'établissement, il a été observé des situations qui nécessitent désormais de mettre en place des moyens qui puissent assurer la sécurité de tous.

a) Au sein de l'école

Respect des parents pour les consignes lorsqu'ils récupèrent leurs enfants dans la cour, les horaires auxquels il faut les déposer ou venir les chercher...

b) Sur le chemin de l'école

Il y a des incivilités et des manques de respects redondants sur le parking de l'église, sur le passage piéton, ou simplement sur le trajet qui mène à l'école.

Une réflexion sur la mise en place d'un Pédibus est sérieusement envisagé.

3. Festivités

Pour chaque point énoncé plus bas, une commission sera également constituée de volontaires avec un parent référent.

Nous devons encore trouver de quelle manière nous souhaitons l'organiser, et comment les parents peuvent s'inscrire.

Kermesse	Commission Pâques	Vente de Fleurs
Blé de la Sainte barbe	Vente de gâteaux	Tombola
Chocolat de Noël	Spectacle des maternelles	Repas fin d'année : Summer Party
Marché de Noël	Concert des primaires	
Chandeleur	Cadeau souvenir aux CM2	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

Le Président de séance
Mr Gilles LEFRANC



Le Secrétaire de séance
Mme Anne-Françoise EL MOUKADDEM

